



FF018 VIP

Durée : 52 jours / 364 heures
Prix : 9500 € / Non assujetti à la TVA

***CERTIFICATIONS INCLUSES DANS LE TARIF + 1 SEMAINE DEDIEE AU TERRAIN**

FORMATION VIP



OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation :

- Vous serez capable de répondre aux nouvelles exigences en matière de certification pour les modules : DPE-AMIANTE-PLOMB-ELEC-GAZ-TERMITE.
- Vous serez en mesure de répondre aux prérequis exigés par les organismes certificateurs pour l'inscription à la certification.
- Vous serez capable d'établir un Dossier de Diagnostic Technique conforme à la réglementation à partir d'un cas pratique et d'utiliser un logiciel DPE Validé par l'ADEME, ainsi que de présenter devant un Jury la méthodologie de réalisation de chacun des 6 domaines dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de sécurité. En vue de l'obtention du BAC+2 (niveau 5).
- Vous serez capable d'exercer la profession de diagnostiqueur immobilier à condition d'avoir été certifié.
- Vous allierez théorie et pratique grâce à notre module TERRAIN

PRÉ REQUIS

Niveau IV ou expérience personnelle dans le bâtiment.

CFDI Centre de Formation Diagnostiqueur Immobilier
Sarl au capital de 1000 €
Tel : 06.37.58.18.51
Email : Contact@cfdi-formation.fr
Site : www.cfdi-formation.fr



CONTENU FORMATION

- MODULE DE PRÉSENTATION : 1 JOUR / 7 HEURES
- CONNAISSANCES BÂTIMENT : 2 JOURS / 14 HEURES
- LOI CARREZ/BOUTIN : 1 JOUR / 7 HEURES
- DPE SANS MENTION : 5 JOURS / 35 HEURES
- TERMITES : 3 JOURS / 21 HEURES
- CREP (PLOMB) : 3 JOURS / 21 HEURES
- GAZ : 5 JOURS / 35 HEURES
- ÉLECTRICITÉ : 5 JOURS / 35 HEURES
- AMIANTE SANS MENTION : 5 JOURS / 35 HEURES
- REVISION + JURY : 13 JOURS / 91 HEURES
- MISE EN SITUATION / PRATIQUE SUR DES BIENS AVEC UTILISATION DE MATÉRIEL : 4 JOURS / 28 HEURES
- PASSAGE CERTIFICATIONS DE PERSONNES AVEC LCP CERTIFICATIONS LIENS : www.lcp-certification.fr / VOUS SEREZ SOUMIS A UNE ÉPREUVE THEORIQUE ET PRATIQUE POUR CHAQUE MODULE, UNE NOTE DE 12/20 VOUS SERA DEMANDÉE
- 1 SEMAINE COMPLETE DEDIEE AU TERRAIN / VISITE DE BIENS / CONTRÔLE ET TEST SUR SITE AVEC MATÉRIEL DE DIAGNOSTIQUEUR : 5 JOURS / 35 HEURES

OUTILS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES

- SUPPORTS PÉDAGOGIQUES COULEUR
- COURS SUR VIDÉO PROJECTEUR
- ÉTUDES DE CAS ET QCM + MISE EN SITUATION PRATIQUE
- OUTILS PÉDAGOGIQUES POUR CHAQUE MODULE : SE RÉFÉRER AUX FICHES TECHNIQUES SUIVANTES

- PASSAGE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE / PASSAGE JURY n° 36512 « Diagnostiqueur Immobilier » (Certificateur : ASE FORMATION) ; Taux de réussite 96 %.

Cette formation prépare au bloc de compétences **RNCP 36512 BC01 (CREP) / 02 (Amiante) / 03 (Termites) / 04 (Gaz) / 05 (Electricité) / 06 (DPE)**

Un bloc de compétence sera considéré comme validé :

Si la moyenne du bloc de compétence est supérieure à 10/20.

Une note moyenne inférieure à 8/20 sur la partie « écrit » ou sur la partie « orale » sera considérée comme éliminatoire.

Modalités d'évaluation :

Jeu de rôle : simulation de mise en œuvre des méthodes de réalisation des états, constats et repérages devant un jury (oral).
Le candidat doit mettre en œuvre la méthodologie conforme à la réglementation en vigueur pour réaliser les états, constats et repérages.

Mise en situation professionnelle pratique réelle ou simulée (maquette numérique / Réalité virtuelle 360°) avec rendu de rapport (écrit).

Délai d'accès : MERCI DE CONSULTER NOTRE PLANNING SUR LE SITE : www.cfdi-formation.fr

Accessibilité Handicapés : chaque situation de handicap sera étudiée au cas par cas. Merci de vous rapprocher de CFDI



INFORMATIONS SUR LA CERTIFICATION

La formation de diagnostiqueur immobilier dispensée par CFDI permet de se préparer idéalement à la certification professionnelle « Diagnostiqueur Immobilier » inscrite au Registre National des Certifications Professionnelles sous le numéro RNCP36512.

Informations sur le RNCP36512 « Diagnostiqueur Immobilier » :

RNCP36512BC01 - Constatation des risques d'exposition au plomb

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser et mettre en œuvre les méthodes de constat, mesurage, des revêtements contenant du plomb, d'évaluation de leur état de dégradation et identifier les situations de dégradation du bâti in situ. Conduire et organiser une mission de constat de risque d'exposition au plomb, de l'information client à la rédaction du rapport final 	<ul style="list-style-type: none"> Jeu de rôle : simulation de mise en œuvre des méthodes de réalisation d'un constat de risques d'exposition au plomb devant jury (oral) - 10 minutes. Le candidat est interrogé sur les situations de risque infantile et sur les diverses situations de dégradations du bâti Mise en situation professionnelle pratique réelle ou simulée (Réalité virtuelle 360°) avec rendu de rapport (écrit) - 6h00 dont 10 minutes d'échanges avec le jury.

RNCP36512BC02 - Elaboration du constat de présence d'amiante

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des modalités de repérage et d'évaluation des matériaux de la liste A et de la liste B définies par le code de la santé publique dans le respect des protocoles d'intervention in situ. Conduire et organiser une mission de repérage et d'évaluation des produits et matériaux contenant de l'amiante, de la mise en relation des divers intervenants jusqu'à la transmission des rapports de repérage d'amiante. 	<ul style="list-style-type: none"> Jeu de rôle : simulation de mise en œuvre des méthodes de réalisation d'un constat de présence d'amiante devant jury (oral) - 10 minutes. Mise en situation professionnelle pratique réelle ou simulée (Réalité virtuelle 360°) avec rendu de rapport (écrit) - 6h00 dont 10 minutes d'échanges avec le jury.

RNCP36512BC03 - Elaboration d'un état du bâtiment relatif à la présence de termites

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un état du bâtiment relatif à la présence des termites en appliquant la méthodologie réglementaire et les outils adaptés in situ. Conduire et organiser une mission d'état du bâtiment relatif à la présence de termites, de la mise en relation des divers intervenants jusqu'à la déclaration auprès de l'autorité compétente. 	<ul style="list-style-type: none"> Jeu de rôle : simulation de mise en œuvre des méthodes de réalisation d'un état du bâtiment relatif à la présence de termites devant jury (oral) - 10 minutes. Mise en situation professionnelle pratique réelle ou simulée (Réalité virtuelle 360°) avec rendu de rapport (écrit) - 6h00 dont 10 minutes d'échanges avec le jury.



RNCP36512BC04 - Elaboration d'un état de l'installation intérieure de gaz

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser et mettre en œuvre les méthodologies de réalisation des états relatifs à l'installation intérieure de gaz et utiliser les outils dédiés in situ. Conduire et organiser une mission d'état relatif à l'installation intérieure de gaz, de l'information client à la rédaction du rapport final. 	<p>Jeu de rôle : simulation de mise en œuvre des méthodes de réalisation d'un état de l'installation intérieure de gaz devant jury (oral) - 10 minutes.</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en situation professionnelle pratique réelle ou simulée (Réalité virtuelle 360°) avec rendu de rapport (écrit) - 6h00 dont 10 minutes d'échanges avec le jury.

RNCP36512BC05 - Elaboration d'un état de l'installation intérieure d'électricité

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser et mettre en œuvre les méthodologies de réalisation des états relatifs à l'installation intérieure d'électricité et utiliser les outils dédiés in situ. Conduire et organiser une mission d'état relatif à l'installation intérieure d'électricité, de l'information client à la rédaction du rapport final. 	<ul style="list-style-type: none"> Jeu de rôle : simulation de mise en œuvre des méthodes de réalisation d'un état de l'installation intérieure d'électricité devant jury (oral) - 10 minutes. Mise en situation professionnelle pratique réelle ou simulée (Réalité virtuelle 360°) avec rendu de rapport (écrit) - 6h00 dont 10 minutes d'échanges avec le jury.

RNCP36512BC06 - Elaboration d'un diagnostic de performance énergétique (DPE)

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser et mettre en œuvre les méthodologies de réalisation du diagnostic de performance énergétique (DPE) en utilisant les outils dédiés in situ. Organiser et conduire une mission de diagnostic de performance énergétique (DPE) en interprétant les résultats d'évaluation de la consommation et en proposant des recommandations d'amélioration énergétiques adaptées dans le rapport final. 	<ul style="list-style-type: none"> Jeu de rôle : simulation de mise en œuvre des méthodes de réalisation d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) devant jury (oral) - 10 minutes. Mise en situation professionnelle pratique réelle ou simulée (Réalité virtuelle 360°) avec rendu de rapport (écrit) - 6h00 dont 10 minutes d'échanges avec le jury.



Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence

:

L'obtention de la certification est obtenue par la validation de l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activités :

Les fonctions d'un diagnostiqueur technique du bâtiment s'exercent dans des entreprises de tailles variables multinationales ou PME exerçant dans des secteurs d'activités variés :

- Bureau d'études et d'ingénierie
- Bureau d'étude thermique
- Cabinet d'architecte
- Cabinet de diagnostiqueur
- Société de désamiantage
- Société de démolition
- Société de maçonnerie, d'électricité, de plomberie, de menuiserie
- Promoteur immobilier
- Cabinet d'assurances (diagnostics après sinistre)
- Etude notariale

Type d'emplois accessibles :

Diagnostiqueur performances énergétiques ; diagnostiqueur technique immobilier ; chef d'équipe réhabilitation bâtiment ; technicien économie d'énergie

Voies d'accès :

La certification est accessible après un parcours de formation, par candidature individuelle ou par expérience. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la fiche du RCNP36512, sur le site France Compétences : www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36512/



Contenu de la formation CREP

- Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment.
- L'historique de l'utilisation du plomb et de ses composés dans les bâtiments d'habitation, des techniques d'utilisation du plomb, et notamment dans les peintures.
- L'historique de la réglementation de l'utilisation et de l'interdiction de certains des composés du plomb dans les peintures.
- Les composés du matériau plomb contenu dans les peintures : formes chimiques sous lesquelles le plomb a été utilisé ; propriétés physico-chimiques du plomb et de ses composés ; distinction entre plomb total et plomb acido-soluble.
- Le risque sanitaire lié à une exposition au plomb : connaissance des situations et compréhension des mécanismes permettant l'exposition des personnes au plomb dans l'habitation, et notamment des enfants ; conséquences sur la santé de l'exposition au plomb.
- Les dispositifs législatifs et réglementaires actuels relatifs à la protection de la population contre les risques liés à une exposition au plomb dans les immeubles bâtis, à la protection des travailleurs et à l'élimination des déchets contenant du plomb.
- L'identification et la caractérisation des critères de dégradation du bâti, qui font partie intégrante de l'établissement d'un constat de risque d'exposition au plomb.
- Le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants dans la prévention des risques liés au plomb dans les bâtiments d'habitation.
- Les normes et les méthodes de repérage, d'évaluation de l'état de conservation, de mesure d'empoussièrement au sol et d'examen visuel.



Contenu de la formation ÉLECTRICITÉ

- Les lois générales de l'électricité : tension, intensité, courant continu, courant alternatif, résistance, puissance, effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les règles fondamentales destinées à assurer la sécurité des personnes contre les dangers et dommages pouvant résulter de l'utilisation normale d'une installation électrique à basse tension : protection contre les chocs électriques et les surintensités, coupure d'urgence, commande et sectionnement, choix du matériel en fonction des conditions d'environnement et de fonctionnement.
- Les méthodes d'essais permettant, au moyen d'appareils de mesures et d'essais appropriés, de s'assurer de l'efficacité de la mise en œuvre des règles fondamentales de sécurité : mesure de la valeur de la résistance de la prise de terre, mesure de la résistance de continuité des conducteurs de protection et d'équipotentialité, mesure du seuil de déclenchement des dispositifs différentiels.
- La technologie des matériels électriques constituant une installation intérieure d'électricité : fusibles, disjoncteurs, fonctions différentielles, interrupteurs, prises de courant, canalisations.
- Les règles relatives à la sécurité propre de l'opérateur et des personnes tierces lors du diagnostic.
- Les modèles de rapport de diagnostic des installations électriques selon l'arrêté qui clarifie les interactions entre réglementation et normalisation.
- Étude de la norme + Contrôle de fin de stage



Contenu de la formation GAZ

- Le corpus réglementaire et normatif en vigueur encadrant la réalisation d'une installation intérieure de gaz - L'alimentation en gaz des appareils à gaz - Le contrôle du fonctionnement des appareils - Les caractéristiques des gaz
- Les spécificités des installations alimentées en gaz de pétrole liquéfié - Les chauffe-eau non raccordés - Les conduits de raccordement - Les terminologies et définitions
- Les essais d'étanchéité apparente d'une installation de gaz - L'évacuation des produits de combustion des appareils à gaz raccordés - Le contrôle du débouché des appareils à circuit étanche - La ventilation des locaux - La ventilation mécanique contrôlée gaz
- Les organes de coupure de l'alimentation en gaz - Les robinets de commande des appareils à gaz - Les tuyauteries fixes d'alimentation en gaz - Les types d'anomalies sur une installation intérieure de gaz - Les suites données à la découverte d'une anomalie sur une installation intérieure de gaz.



Contenu de la formation DPE SANS MENTION

- **1. Les généralités sur le bâtiment :**

- La typologie des constructions, les bâtiments, les produits de construction, les principaux systèmes constructifs, les techniques constructives, notamment les différents types de murs, de toiture, de menuiseries, de planchers, de plafonds, leur évolution historique et leurs caractéristiques locales ;
- Les spécificités des bâtiments construits avant 1948, notamment en termes de conception architecturale et de caractéristiques hygrothermiques des matériaux.

- **2. La thermique du bâtiment :**

- La thermique des bâtiments, notamment les notions de thermique d'hiver et d'été, de prévention et de traitement des désordres thermiques ou hygrométriques sur les bâtiments ;
- Les grandeurs physiques thermiques, notamment la température, les degrés jours unifiés, la puissance, les énergies primaire et secondaire, le flux thermique, la résistance thermique, la conductivité thermique, la capacité calorifique, l'inertie thermique, les pouvoirs calorifiques supérieur et inférieur, la notion d'émission de gaz à effet de serre ;
- Les différents modes de transfert thermique : conduction, convection (naturelle et forcée), rayonnement ;
- Les principes des calculs de déperditions par les parois par renouvellement d'air ;
- Les principes de calcul d'une méthode réglementaire ainsi que les différences pouvant apparaître entre les consommations estimées et les consommations réelles compte tenu notamment de la présence de scénarios conventionnels ;
- Les sources de différence entre les consommations conventionnelles et mesurées.

- **3. L'enveloppe du bâtiment :**

- Les matériaux de construction, leurs propriétés thermiques et patrimoniales, notamment pour des matériaux locaux ou présentant un faible impact environnemental et leur évolution historique ;
- Les défauts d'étanchéité à l'air et de mise en œuvre des isolants ainsi que les sources d'infiltrations d'air parasites ;
- Les possibilités d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique de l'enveloppe du bâtiment et leurs impacts potentiels, notamment sur les besoins en énergie du bâtiment, ses émissions de gaz à effet de serre et sur les changements hygrothermiques des ambiances du bâtiment.

- **4. Les systèmes :**

- Les réseaux de chaleur, les équipements techniques, notamment les principaux équipements individuels de chauffage, de climatisation et de production d'eau chaude sanitaire utilisant différentes sources d'énergie ;
- Les principaux équipements de ventilation : simple et double flux ;
- Les principaux équipements individuels utilisés pour contrôler le climat intérieur ;
- Les défauts de mise en œuvre des installations et les besoins de maintenance ;
- Les technologies innovantes ;
- Les notions de rendement des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire ;
- La mise en place d'énergies renouvelables ;
- Les possibilités d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique des systèmes et leurs impacts potentiels, notamment sur les besoins en énergie du bâtiment, ses émissions de gaz à effet de serre et sur les changements hygrothermiques des ambiances du bâtiment.

- **5. Les textes réglementaires :**

- Les textes législatifs et réglementaires sur le sujet, notamment les différentes méthodes d'élaboration des diagnostics, la liste des logiciels arrêtée et pouvant être utilisés ;
- Les notions juridiques de la propriété dans les bâtiments et les relations légales ou contractuelles entre les propriétaires du bâtiment, les propriétaires des locaux à usage privatif, les occupants, les exploitants et les distributeurs d'énergie ;
- La terminologie technique et juridique du bâtiment, en rapport avec l'ensemble des domaines de connaissance mentionnés ci-dessus. »



Contenu de la formation TERMITES

- Les différentes structures des principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment en rapport avec le bois.
- La biologie des termites présents en métropole, si la personne exerce en métropole uniquement.
- La biologie des termites présents outre-mer, si la personne exerce outre-mer.
- Les techniques de construction, les problèmes et pathologies du bâtiment.
- Les textes réglementaires sur le sujet.
- Le bois et matériaux dérivés, ses agents de dégradations biologiques, sa durabilité naturelle et conférée, et ses applications en construction.
- Les notions relatives aux différentes méthodes et moyens de lutte contre les termites, méthodes préventives et curatives.
- Les équipements nécessaires au bon déroulement de la mission. + QCM et Exercices.



Contenu de la formation AMIANTE SANS MENTION

- Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment.
- Le matériau amiante, et notamment ses propriétés physico-chimiques.
- Les risques sanitaires liés à une exposition aux fibres d'amiante.
- Les différents matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.
- L'historique des techniques d'utilisation de l'amiante et conditions d'emploi des matériaux et produits ayant contenu de l'amiante jusqu'à leur interdiction.
- Les dispositifs législatif et réglementaire relatifs à l'interdiction d'utilisation de l'amiante, à la protection de la population contre les risques liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante et à l'élimination des déchets contenant de l'amiante.
- Le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants.
- Les normes et les méthodes de repérage, d'évaluation de l'état de conservation et de mesure d'empoussièrement dans l'air et d'examen visuel.
- Les règlements de sécurité contre les risques d'incendie et de panique, notamment dans les établissements recevant du public, les immeubles collectifs d'habitation et les immeubles de grandes hauteurs.
- Les techniques de désamiantage, de confinement et des travaux sous confinement.
- Les modalités de réalisation et le contenu attendu du rapport du repérage des matériaux et produits des listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique. + Contrôle de fin de stage + Mise en situation



Contenu de la formation BÂTIMENTS ET CARREZ

- 1) Conception
- 2) Rénovation
- 3) Présentation des études préparatoires

- 1) Analyse et mode d'emploi :

- La loi
- Les textes d'application

- 2) Calcul des superficies :

- Partie privative
- Surface habitable

- 3) Méthodologie et matériels de mesures